

Fiche qualité de l'enquête sur les consommations d'énergie dans le tertiaire (ECET)

Carte d'identité de l'enquête	
Nom	Enquête sur les consommations d'énergie dans le tertiaire en 2011 (ECET)
Année de l'enquête	2011
Périodicité	Enquête non périodique
Service enquêteur	INSEE, Direction des statistiques d'entreprises (DSE), Département des synthèses sectorielles (DSS), Division « Enquêtes Thématiques et études transversales » (ETET)

Caractéristiques techniques	
Champ statistique couvert	Le champ de l'enquête est constitué par les établissements exploitants en France appartenant aux sections G (+ artisanat commercial, i.e. 10.13B, 10.71B, 10.71C, 10.71D), I, J, K, L, M, N, et divisions 95 et 96 de la section S. Il n'y a pas de restriction sur la taille des établissements (donc y compris les 0 salarié).
Champ géographique	France
Unité statistique enquêtée	Établissement
Taille de la population de référence	3 093 909
Taille de l'échantillon	20 152
Nombre d'entreprises ayant fait l'objet d'un test de questionnaire	44
Temps de réponse estimé	1 heure
Caractère obligatoire ou non-obligatoire	Obligatoire
Mode de collecte	Réponse par internet ou sur papier à la demande. De plus, devant le faible taux de retour observé en cours de collecte, des questionnaires papier ont été envoyés avec mise en demeure et constat de non-réponse.
Comité d'utilisateurs des résultats de l'enquête	avec utilisateurs externes <input checked="" type="checkbox"/> sans utilisateurs externes <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>

Dates-clés du lancement à la publication des résultats	
Première réunion de lancement	01/02/2011
Avis d'opportunité favorable du conseil national de l'information statistique (CNIS)	12/05/2011
Réunion du comité de label du CNIS	11/01/2012
Lancement de la collecte	17/09/2012
Fin du travail des gestionnaires	11/01/2013
Retour d'information aux entreprises	Non prévu
Première publication sur résultats provisoires	Non prévu
Première publication sur résultats définitifs	Décembre 2013

Échantillon enquêté	
Méthode d'échantillonnage	<ul style="list-style-type: none"> - Exhaustivité sur les établissements de 250 salariés ou plus - Sondage stratifié par un croisement entre le secteur d'activité de l'établissement (en division de la NAF rév.2) et sa tranche d'effectif - Allocation proportionnelle basée sur le nombre de salariés
Nombre de variables cible pour la diffusion des résultats (ou pour les études)	5
Liste des variables cibles pour la diffusion des résultats (ou pour les études)	<ul style="list-style-type: none"> - quantité d'électricité consommée en tep (C1_E1_TEP) - quantité d'autres énergies consommée en tep (QTEP_HORS_ELEC) - facture d'électricité en euros (C1_E2) - facture des autres énergies en euros (facture_HORS_ELEC) - présence ou non d'entrepôts (A5_1)
Nombre de sous-populations de diffusion	3
Liste des sous-populations de diffusion	<ul style="list-style-type: none"> - Activité - Tranche de taille - Zone géographique
Part de la population des strates enquêtées exhaustivement dans l'ensemble des unités de l'échantillon	13,7%
Taux de sondage	<p>Le taux de sondage moyen est de 0.7 % (soit 20 152/3 093 909). La distribution des taux de sondage par strate de tirage (y compris strate exhaustive) est la suivante : 1er quartile 0,6 %, taux médian 4,3 %, 3e quartile 26,8 %. Ainsi, la moitié des strates de sondage ont un taux de sondage supérieur à 4,3 %.</p>

Indicateurs liés à la production													
Y-a-t-il des relances ?	Oui												
Si oui, de quel type et combien ?	Trois (une relance, une mise en demeure et un constat de non-réponse)												
Nombre d'unités de l'échantillon initial	20 152												
Nombre de retour	13 951												
Nombre de « hors champ » (y compris les unités disparues) dans les retours	1 526												
Nombre d'entrées dans le champ	0												
Nombre de questionnaires utilisables	12 425												
Taux de réponse à l'enquête	66,7%												
Taux de réponse pour chaque variable cible sur la population des répondants	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="text-align: left;">Variables cibles</th> <th style="text-align: left;">Taux de réponse médian par division</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>C1_E1_TEP</td> <td>79,6%</td> </tr> <tr> <td>QTEP_HORS_ELEC</td> <td>74,9%</td> </tr> <tr> <td>C1_E2</td> <td>85,6%</td> </tr> <tr> <td>facture_HORS_ELEC</td> <td>78,9%</td> </tr> <tr> <td>A5_1</td> <td>99,9%</td> </tr> </tbody> </table> <p><i>Lecture : dans la moitié des divisions de la NAF, du champ de l'ECET, plus de 79,6% des établissements ont répondu à la question C1_E1_TEP.</i></p>	Variables cibles	Taux de réponse médian par division	C1_E1_TEP	79,6%	QTEP_HORS_ELEC	74,9%	C1_E2	85,6%	facture_HORS_ELEC	78,9%	A5_1	99,9%
Variables cibles	Taux de réponse médian par division												
C1_E1_TEP	79,6%												
QTEP_HORS_ELEC	74,9%												
C1_E2	85,6%												
facture_HORS_ELEC	78,9%												
A5_1	99,9%												
Traitement de la non-réponse	<p>Non-réponse partielle : L'ensemble des variables a été redressé par la méthode dite « du donneur » (ou méthode « hot-deck »). Elle consiste à rechercher un établissement répondant (donneur) pour chaque établissement n'ayant pas répondu à une question (receveur) afin de lui affecter ses données. Le donneur est choisi parmi les établissements ayant des caractéristiques semblables à celles du receveur selon une variable (dite "auxiliaire") liée à la variable d'imputation.</p> <p>Non-réponse totale : La non-réponse totale est corrigée par repondération, au sein de « groupes de réponse homogènes » (GRH). La première étape de la phase de correction de la non-réponse totale est donc de constituer ces GRH, qui rassemblent des établissements ayant des caractéristiques proches. Les GRH sont composés d'établissements répondant et non répondant appartenant au champ de l'enquête.</p>												
Procédures d'estimation	Les estimations finales sont obtenues à partir des pondérations relatives à chaque établissement. Ces pondérations sont issues des pondérations initiales, résultant du plan de sondage et du processus de prise en compte des non-réponses indiqué ci-dessus.												

Indicateurs de précision

Coefficient de variation, exprimé en pourcentage, pour les estimations de chaque variable cible, et pour les domaines de diffusion

Sur l'ensemble du champ

Variable-cible	Estimation de la moyenne	Coefficient de Variation médian par division de la NAF
quantité d'électricité consommée en tep	4,9	0,31
- quantité des autres énergies consommée en tep	5,3	0,41
- facture d'électricité en euros	5 465,2	0,29
- facture des autres énergies en euros	3 762,1	0,39
- présence ou non d'entrepôts (proportion)	14,9 %	0,36

Note de lecture : le coefficient de variation (CV) est le rapport entre l'écart-type de l'estimation et la valeur de cette estimation. L'écart-type de l'estimation qu'on peut déduire de ce coefficient, en le multipliant donc par la valeur de l'estimation, est utilisé pour produire des intervalles de confiance (en général, on produit un intervalle « à 95% » en reportant de part et d'autre de la valeur de l'estimation deux fois la valeur de l'écart-type).

Plus la valeur du coefficient de variation est faible, plus l'estimation est précise. Dans plus de la moitié des divisions de la NAF du champ de l'ECET, le CV de la quantité d'électricité consommée en tep est inférieur à 0,31.

Diffusion	
L'enquête fait-elle l'objet d'une procédure d'archivage ?	Oui
Existe-t-il une documentation pour la diffusion ?	aucune documentation <input type="checkbox"/> une documentation simple <input checked="" type="checkbox"/> un dictionnaire de données complet <input checked="" type="checkbox"/> une documentation à usage externe <input type="checkbox"/>
Nombre de publications, par type	⇒ type « Infos Rapides » ----- ⇒ type « 4 Pages » (Insee Première, le 4 pages des statistiques industrielles ou équivalent) } 4eme trimestre 2013 ou 1er trimestre 2014 ⇒ type CD-Rom, « Insee-Résultats », Minitel, web site Insee.fr ⇒ articles, études Bilan énergétique SOeS -----

Annexe : Précisions relatives à certains concepts utilisés dans la fiche

Non-retours, non-réponses :

Pour les enquêtes réalisées par courrier (ce qui est le cas de la plupart des enquêtes auprès des entreprises), il existe des « non-retours » qui peuvent comprendre différents types d'unités : des non-répondantes (c'est-à-dire des unités dans le champ de l'enquête et qui refusent de répondre), mais également des « hors champ » (au sens large, cette notion recouvrant les unités cessées). Parmi les retours, peuvent également se trouver des « hors champ ».

Dans certaines enquêtes existent également des « entrées dans le champ » : c'est le cas des EAE, avec les transferts d'unités entre services enquêteurs (une entreprise pouvant avoir changé d'activité entre celle connue dans la base de sondage et celle constatée à l'enquête).

Parmi les questionnaires reçus, certains s'avèrent, in fine, « non utilisables » car jugés d'une qualité insuffisante pour être exploités.

Le **nombre de questionnaires utilisables** vaut donc :

Nombre de questionnaires utilisables = « retours » + « entrées de champ » - « hors champ » - « non utilisables »

Pour calculer le **taux de réponse** (totale) pour une strate, on rapporte le nombre d'unités utilisables en provenance de la strate (on ne tient pas compte des « entrées de champ ») au nombre d'unités éligibles (calculé comme le nombre d'unités de départ de l'échantillon moins le nombre d'unités constatées comme « hors champ »):

Pour une strate, taux de réponse = (« retours » - « hors champ » - « non utilisables ») / (nombre d'unités de l'échantillon - « hors champ »)

Le **taux de non-réponse partielle** peut être calculé sur les unités « utilisables » ou sur l'ensemble des questionnaires éligibles. Il est plus facile de produire le calcul en se limitant aux unités « utilisables », mais quel que soit le choix opéré, il est demandé d'indiquer sur quelle population ce taux est calculé (en effet, un taux de non-réponse partielle calculé sur les seules unités « utilisables » donnera une image trop optimiste de la qualité de la variable étudiée).

Le **coefficient de variation** relatif à l'estimation d'une statistique est égal à l'écart-type de l'estimateur de cette statistique rapporté à la valeur estimée. On explicitera les différentes composantes de l'erreur (échantillonnage, non-réponse totale, non-réponse partielle) prises en compte dans le calcul de la précision de l'estimateur.